**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 12 (1874)

Heft: 6

**Artikel:** [Nouvelles diverses]

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-182717

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'éloigner pour toujours. Déjà, depuis quelque temps, notre bon jeune homme avait appris à Genève qu'il avait un cœur fait pour la tendresse; et la belle et intéressante Victorine Lullin n'avait point été insensible aux hommages qu'il lui rendait. Fille aimable et instruite, vertueuse et modeste, elle avait eu le malheur de perdre beaucoup trop tôt une mère tendre et chérie. Mais son père lui restait, et cet homme respectable, doué des plus beaux dons de l'esprit et du cœur, ne vivait que pour sa fille, qui était son seul enfant. Ils avaient adopté l'un et l'autre, déjà depuis un an ou deux, tous les principes de la réformation, et M. Lullin n'eut point permis que cette fille épousât un catholique décidé, quelque rang qu'il pût occuper.

D'un autre côté, notre héros, quoique orphelin dès son bas âge, ne pouvait guère, dans sa position et dans les circonstances de son père adoptif, abjurer la religion de ses aïeux. En se retraçant ces obstacles à son bonheur, son âme sensible, exaltée, son imagination trop vive, le portaient à les exagérer encore. L'avenir ne se présentait à lui que sous les couleurs les plus lugubres. « Elle m'aimait, disait-il, j'en étais idolâtre... un voile funeste s'est placé entre nous... les hideux préjugés nous ont séparés!... »

Tout à coup, un bruit de chevaux le tire de sa rêverie. Il avait dépassé Rolle d'environ une lieue : il voit s'avancer dix à douze cavaliers bien montés; et bientôt, à la cuillère d'or suspendue à leur cou, et au manteau blanc qui flotte sur leurs épaules, il reconnaît les chevaliers de la cuillère, qui depuis quelque temps désolaient les environs de Genève.

Les chevaliers de la cuillère formaient une confrérie composée de 60 gentilshommes, tant du pays de Vaud que de la Savoie, qui avait pour but principal de défendre les intérêts du duc de Savoie, à qui ils étaient entièrement dévoués. Cette espèce de chevalerie s'était constituée ensuite de la lutte qui s'était établie entre ce prince et la ville de Genève, qui travaillait à reconquérir ses libertés et à se garantir contre les attaques du duc de Savoie et de ses partisans. Ils portaient chacun une cuillère d'or suspendue au cou, en souvenir de l'origine de l'association, fondée, disait-on, en mangeant du riz à la cuillère, au château de Bursinel, chez un des leurs.

Au milieu de cette troupe est une jeune dame dont la contenance annonce la fâcheuse position; il est évident qu'elle est prisonnière et qu'on l'emmène de force. D'un coup d'œil le jeune homme la voit et aussitôt il reconnaît l'intéressante victime. Un mouvement qu'elle fait et une lueur d'espoir qui paraît dans ses yeux, prouvent qu'elle a aussi reconnu le voyageur. Elle semble vouloir s'élancer vers lui; mais une réflexion soudaine la retient; la prudence enchaîne sa voix, et arrête les plaintes prêtes à s'échapper de sa bouche.

(A suivre.)

Ce que nous avons dit du chapeau revanche, que de nombreuses personnes ont du reste jugé comme nous, n'est décidément pas du goût de M. Noël, qui, revenant à la charge, nous adresse la lettre suivante.

Cette épître nous paraît certainement aussi ridicule que la déplorable coiffure qui fait l'objet du débat. Il n'est pas possible, en effet, de faire preuve d'une plus grande étroitesse d'idées dans un aussi petit nombre de lignes :

30 janvier 1874.

Monsieur le rédacteur,

Le Conteur étant un journal essentiellement vaudois, et son rédacteur également, aucune observation juste et fondée, surtout concernant la France, ne peut avoir de succès dans ses colonnes. C'est indubitable, d'après les quelques réflexions que vous avez cru devoir ajouter à l'article du faux chapeau revanche, réflexions dont vous n'avez aucune preuve et qui ne sont que votre appréciation déplacée. Si l'inscription que vous proposez est trop longue pour mettre sur un chapeau, elle est au moins dans le cœur de la majorité des Français intelligents.

A cette occasion, permettez-moi de vous en offrir une moins longue, que vous devriez bien adopter : Fraternité. Recevez, Monsieur, mes salutations. L. Noel.

Un fermier des environs de Cossonay avait depuis quelques jours à son service un petit boveiron, qui certes n'avait point inventé la poudre. Ce pauvre garçon connaissait mieux ses vaches, avec lesquelles il passait la journée, que ses devoirs religieux. Depuis bien longtemps déjà il n'avait mis les pieds à l'église, lorsqu'un dimanche où il faisait une forte pluie, son maître lui dit:

Té faut alla au pridze Henri, ne laisserein lé bité dedein vouai.

Quand le boveiron revint du sermon, le fermier lui demanda:

Eh bin, ta étâ au prîdze Henri, io lo menistre a te prai son texte.

La prai su on trabllia que l'avâi a côté de lli, répondit naïvement le jeune vacher.

## Théâtre.

Notre troupe dramatique continue à nous faire passer d'agréables soirées. Les succès qu'elle a recueillis mardi et jeudi étaient certes bien mérités, car rien de plus amusant que les *Premières armes de Richelieu*, où M<sup>me</sup> Basta, délicieuse Déjazet, a pu faire valoir toutes les ressources de son talent, habilement secondée du reste par M<sup>mes</sup> Olivier, Vaslin et M. Estival. — Jeudi, réussite complète encore, dans la *Bataille de dames*, qui a valu à M<sup>mes</sup> Laurenty, Angèle et M. Richard, non pas des applaudissements bruyants, mais les sympathies de tous les spectateurs charmés de l'interprétation juste et finement nuancée d'une pièce bourrée de mots piquants, de malices et d'ingénieux moyens scéniques.

Demain dimanche, les Mystères de Paris, pièce remarquable par des situations éminemment dramatiques.

La livraison de février de la Bibliothèque universelle et Revue suisse, paraissant à Lausanne, contient les articles suivants.: I. Le premier âge, par M. Rodolphe Rey. — II. Le Robinson de la Tène. Nouvelle, par M. Louis Favre. (Deuxième partie.) — III. De la législation civile en Suisse et de l'unification du droit, par M. Ernest Lehr. (Deuxième et dernière partie.) — IV. Souvenirs de Vienne, par M. Eugène Rambert. (Suite et fin.) — V. L'idée de la fédération, par M. Ed. Tallichet. — VI. Prosper Mérimée, par M. Adolphe de Circourt. — VII. Littérature et dogme, par M. Charles Secrétan. — VIII. Chronique littéraire de Paris. L'a séance du 8 janvier à l'Académie française. — Lettres de Mérimée. — IX. Bulletin Littéraire et bibliographique.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.

L. Monnet.